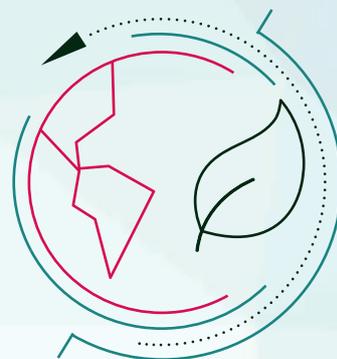


# CARMIGNAC EMERGENTS

BÉNÉFICIER DU POTENTIEL  
DE L'UNIVERS ÉMERGENT DE  
MANIÈRE RESPONSABLE

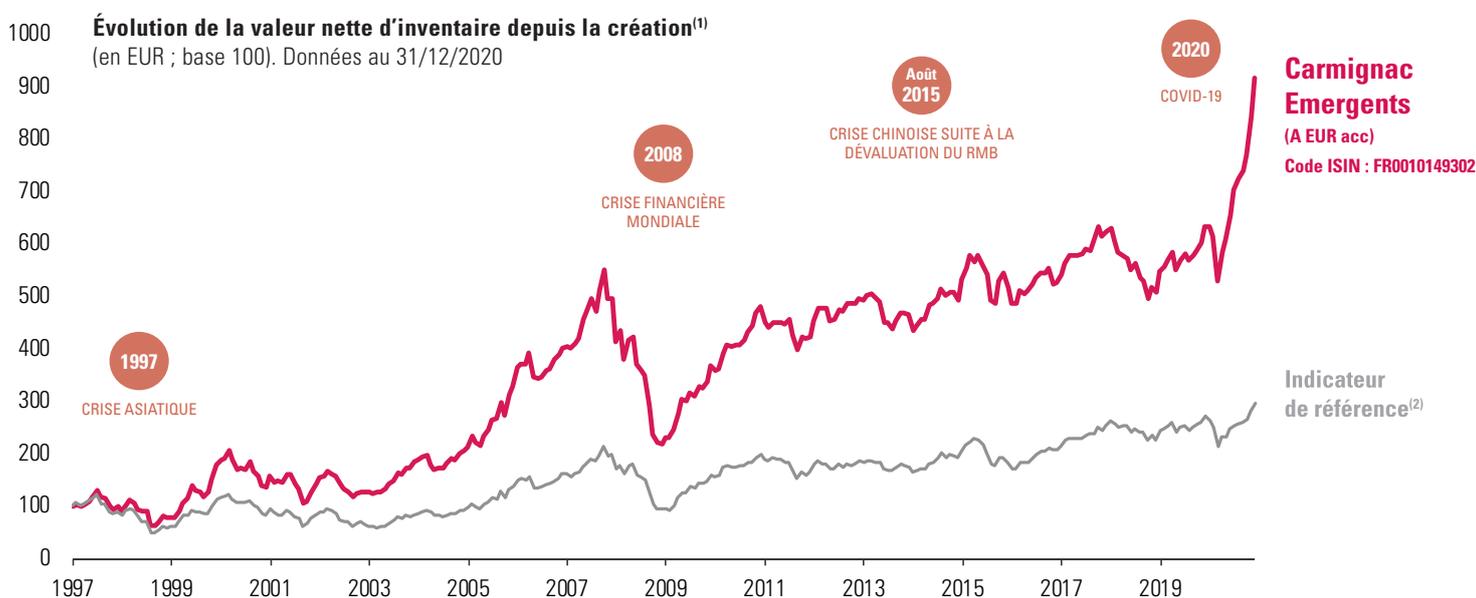


Chez Carmignac, nous investissons sur les marchés émergents depuis plus de 30 ans, et nous investissons de manière responsable depuis autant d'années. C'est pourquoi nous avons lancé en 1997 une stratégie actions dédiée, visant à identifier les sociétés innovantes aux perspectives de croissance durable des pays émergents tout en adoptant une approche d'investissement socialement responsable.

Au travers de cette alliance d'expertises, **Carmignac Emergents** cherche à créer de la valeur pour nos clients et à avoir une empreinte positive sur la planète et l'environnement.



EXTRAIRE LES  
OPPORTUNITÉS  
ATTRACTIVES  
DE L'UNIVERS  
ÉMERGENT



**Xavier HOVASSE**  
Responsable de  
l'équipe Actions  
Émergentes, Gérant

## PERFORMANCES CALENDAIRES

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Fonds</b>	<b>+ 44,7 %</b>	<b>+ 24,7 %</b>	<b>- 18,6 %</b>	<b>+ 18,8 %</b>	<b>+ 1,4 %</b>
Indice de référence <sup>(2)</sup>	+ 8,5 %	+ 20,6 %	- 10,3 %	+ 20,6 %	+ 14,5 %

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

Source : Carmignac, 31/12/2020. (1) Performances cumulées, base 100 au 03/02/1997. (2) Indicateur de référence : MSCI EM NR (USD) (dividendes nets réinvestis). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

## Et si vous commenciez maintenant ?

Si vous aviez investi 250 euros chaque mois au sein de **Carmignac Emergents** depuis 23 ans (soit un montant total de 69 000 euros), votre épargne s'élèverait aujourd'hui à 248 112 euros, soit une plus-value de 179 112 euros (+ 260 %).



### Parlez-en à votre conseiller !

#### Le résultat présenté ne constitue pas un indicateur fiable quant aux performances futures de vos investissements.

Données au 31/12/2020. Cet exemple est une simulation pour un versement de 250 euros par mois pendant 23 ans dans le fonds Carmignac Emergents, part A EUR Acc, sans retrait ou rachat sur la période considérée. Le résultat présenté a seulement pour but d'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. Il ne tient pas compte de l'effet de l'inflation. Celui-ci peut entraîner une dépréciation de la valorisation des actifs en portefeuille. L'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché à la hausse comme à la baisse. Le résultat présenté est net de frais, hors frais éventuels d'entrée ou de sortie appliqués par le distributeur. L'investissement dans les OPC de Carmignac comporte un risque de perte en capital. Ces informations ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Le traitement fiscal applicable dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement.

## Une approche de long terme socialement responsable

Investir dans les thématiques de croissance durable au sein de l'univers actions des pays émergents, compatibles avec nos principes d'investisseur responsable



#### Une sélection rigoureuse des opportunités de long terme

Une approche d'investissement axée sur les sociétés bénéficiant d'un potentiel de croissance long terme et d'une génération de flux de trésorerie attrayante, dans des secteurs sous-pénétrés et des pays aux fondamentaux macro-économiques solides.



#### Un impact positif sur la société et l'environnement

Privilégier les sociétés apportant des solutions aux défis environnementaux et sociaux des pays émergents, notamment celles qui contribuent à l'amélioration du niveau de vie, ou qui fournissent des solutions ou technologies propres et durables.



#### Une analyse extrafinancière complète et documentée

La prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre analyse et nos décisions d'investissement, associée à des politiques d'exclusion, d'intégration et d'engagement.

#### Ce fond est labellisé !



[www.lalabelisr.fr/](http://www.lalabelisr.fr/) [www.towardssustainability.be/](http://www.towardssustainability.be/)

L'obtention de ces labels par le Fonds ne signifie ni que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que les labels correspondent aux exigences de futures règles nationales ou européennes.

Le « Label ISR » est accordé pour une durée de trois ans, renouvelable. Pendant la période de trois ans, des contrôles intermédiaires sont programmés afin de vérifier que le fonds est bien respectueux des exigences du label. Le label « Towards Sustainability » est valable pour un an et est sujet à une réévaluation annuelle.

**Carmignac Emergents** a des caractéristiques environnementales (E) et sociales (S) et promeut les investissements dans des entreprises qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance (G). Le Fonds est conforme à l'article 8 du règlement SFDR. Il est géré selon une approche à faible émission carbone et dont l'objectif cible d'intensité carbone est d'être à un niveau inférieur de 30 % à celle de l'indicateur de référence, l'indice MSCI EM NR (USD). Le Fonds applique soit une approche « best-in-universe », pour identifier les sociétés qui offrent des activités durables, soit « meilleurs-efforts » consistant à privilégier les émetteurs démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performances ESG dans le temps. L'analyse extra-financière est mise en œuvre dans la stratégie d'investissement en entreprenant un filtrage négatif pour exclure certains émetteurs actions sur la base de critères énergétiques ou éthiques ainsi qu'un filtrage positif pour définir l'univers d'investissement actions, afin d'identifier les entreprises qui proposent des activités durables, notamment dans les thèmes suivants : financement du futur, financement des technologies durables et innovantes et amélioration du niveau de vie... En outre, le fonds applique des exclusions normatives visant à exclure certaines sociétés exposées à des secteurs et/ou activités dites controversées. La société chargée de l'évaluation des critères ESG est Carmignac Gestion S.A.

**Carmignac Emergents**, OPCVM et FCP de droit français, est un fonds actions internationales investi dans des pays émergents. Le fonds est exposé en permanence à hauteur de 60 % de l'actif au moins en actions. Il peut également comporter des obligations, des titres de créances ou instruments du marché monétaire des pays émergents. Il est orienté vers la recherche des meilleures opportunités de croissance à travers une sélection de valeurs situées au minimum pour 2/3 dans les pays émergents. Le fonds vise, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, à surperformer son indicateur de référence avec une volatilité inférieure à ce dernier. L'indicateur de référence est MSCI EM NR (USD), dividendes nets réinvestis, converti en euros. Le fonds est géré selon une approche socialement responsable et intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la sélection des titres. Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES RISQUES

Investir comporte des risques. Carmignac Emergents ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi et présente un risque de perte en capital. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer (notamment sous l'effet des fluctuations de change). Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant investi. Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement du fonds ne soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et peuvent induire en erreur.

### Profil de risque et de rendement de la part A EUR Acc :

Vu la composition du Fonds, le produit est classé sous la classe de risque SRRI 6 sur une échelle de 1 (risque faible/rendement potentiellement faible) à 7 (risque élevé/rendement potentiellement élevé), en raison de l'exposition aux marchés actions émergents. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle sur une période de 5 ans. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

### Le risque suivant n'a pas été suffisamment pris en compte par cet indicateur :

**RISQUE DE CONTREPARTIE** : Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une contrepartie ne puisse pas faire face à ses obligations contractuelles.

### Risques principaux :

**RISQUE ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE PAYS ÉMERGENTS** : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés « émergents » peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir. **RISQUE DE CHANGE** :

Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **RISQUE DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

**Tout investissement dans le fonds comporte un risque de perte en capital. Veuillez lire l'ensemble des risques dans le prospectus avant toute décision d'investissement.**

## CARACTÉRISTIQUES DE LA CLASSE A EUR ACC

(Classe illustrative enregistrée auprès des investisseurs de détail en Belgique)

**Nom du FCP** : Carmignac Emergents, Fonds Commun de Placement (FCP) – OPCVM de droit français, relevant de la Directive 2009/65/CE telle qu'amendée.

**Société de gestion** : Carmignac Gestion S.A.

**Distributeur du produit en Belgique** : Carmignac Gestion S.A. ou Carmignac Gestion Luxembourg S.A.

**Gestionnaire financier** : Carmignac Gestion S.A. (gestionnaire financier d'une partie des actifs du produit) en co-gestion avec Carmignac Gestion Luxembourg S.A.

**Durée du fonds** : 99 ans

**Catégorie Morningstar** : Global Emerging Markets Equity.

(Pour plus d'informations concernant la catégorie Morningstar, veuillez-vous référer au site suivant : [http://advisor.morningstar.com/Enterprise/VTC/Category/Definitions\\_EAA%20Apr%202017.pdf](http://advisor.morningstar.com/Enterprise/VTC/Category/Definitions_EAA%20Apr%202017.pdf))

**ISIN** : FR0010149302

**Date de première VL** : 03/02/1997

**Publication de la NAV** : www.fundinfo.com

**Devise** : EUR

**Fréquence de valorisation** : journalière du lundi au vendredi

**Souscription minimum** : 1 part

**Frais relatifs à la classe** :

Commission de souscription maximum acquise aux distributeurs : 4,00 %

Frais de gestions fixes : 1,50 %

Frais courants : 2,27 %

Commission de performance : 20,00 % de la surperformance si la performance est positive et dépasse la performance de l'indicateur de référence depuis le début de l'année. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 8,10 %.

**Taxation en Belgique** : sur base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant :

**Taxe sur Opérations Boursières (TOB)** : non applicable

**Champ d'application de l'article 19bis CIR92** : NON

**Précompte Mobilier** : imposition des dividendes et des intérêts chaque année (via le calculateur).

**Documents du Fonds** : le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), les valeurs liquidatives, le dernier rapport (semi-) annuel de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Toute décision d'investissement doit se faire après avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur (et en particulier le prospectus et le KIID du produit concerné).

**Service de plainte** : toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris – France, ou à l'adresse [complaints@carmignac.com](mailto:complaints@carmignac.com) ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site [www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be).

## Informations légales importantes

Source : Carmignac, 31/12/2020. Ce document constitue une communication marketing publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. « Carmignac » est une marque déposée. « Risk Managers » est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations présentées ci-dessus ne constituent ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement ou fiscal. Elles ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez-vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Ces informations peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans les KIID (Documents d'Information Clé pour l'Investisseur). Les prospectus, KIID et rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.be](http://www.carmignac.be) et sur simple demande auprès de la société de gestion. Les KIID doivent être remis au souscripteur préalablement à la souscription.